

Mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

3 place de la Mairie

18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél.: 02 48 66 61 61

REPUBLIQUE FRANCAISE (CHER)

<u>Urbanisme</u>

Affaire suivie par : Marc BEAUVOIS Ligne directe : 02-48-66-75-80

courriel: urbanisme@terresduhautberry.fr

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP01822324T0047

Déposé le : 04/09/2024

Affiché en mairie le : 04/09/2024

Demandeur: Madame SILVA FREITAS Alexandra

Pour : le changement du garage en pièce

PMR

Adresse des

2 Rue de l'Ouche Contant

travaux:

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

Madame SILVA FREITAS Alexandra

2 Rue de l'Ouche Contant

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE Délivré par le Maire au nom de la Commune

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Madame SILVA FREITAS Alexandra, enregistrée sous le numéro DP01822324T0047 pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY,

Le 20/01/2025

Maire

Fabrice CHOLLET